

DÉPARTEMENT

HERAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
--------------------------------	-------------	----------

37	37	20
----	----	----

Date de la convocation

08-11-10

Date d'affichage

08-11-10

Objet de la Délibération

2011-01-02

Compte rendu des décisions
du Président

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

Séance du 03 Janvier 2011

L'an deux mille onze

Et le trois janvier

à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre presc

la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC canalirou), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC canalirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS-PREFECTURE
RECUE
11 JAN. 2011
SERVICE COURRIER

Acte
après
le
anre

030111
030111

toire
réfecture
réfecture

Objet : Compte rendu des décisions du Président.

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rends compte à l'Assemblée des décisions prises récemment :

- N° 023/10** Coordination artistique du projet «Site aux artistes» confié à l'Association Musicale des Vallées du Jaur et de l'Orb dite AMVJO sise à Olargues pour un montant 10.500 € TTC.
- N°024/10** Organisation d'un cocktail dinatoire pour 100 personnes dans le cadre de la journée d'échanges autour de la Semaine de la Pierre Sèche le 11 septembre 2010 par la société Bonaric Traiteur sis à Cébazan pour un montant de 1.400 € TTC
- N°025/10** Prestation de service par la société DROP Déménagements sis à Béziers afin de déménager le garage de Saint-Chinian à Prades sur Vernazobres pour un montant de 717,60 € TTC.
- N° 026/10** Frais de concert dans le cadre du Mois du Patrimoine le 19 septembre 2010 à la Compagnie Mora Vocis pour un montant de 2.500 € TTC.
- N° 027/10** Création d'une balade contée et animation musicale «Vie secrète de Murviel » le samedi 18 septembre dans le cadre du Mois du Patrimoine à l'Association Musiconté sise à Autignac pour un montant de 1.500 € TTC.
- N°028/10** Organisation d'un buffet pour 100 personnes dans le cadre de la journée d'inauguration autour du Sentier de la Pierre Sèche le 19 septembre 2010 par la société Thélème Traiteur sis à Béziers pour un montant de 1.500 € TTC
- N° 029/10** Réalisation d'un catalogue de l'exposition «Paysages en je » par l'Association «La Manufacture des Paysages» sise à Octon pour la conception et la mise en page du catalogue pour un montant de 8.870 Euros TTC et avec l'entreprise Maraval sise à Saint Pons de Thomières pour l'impression de 3 ;000 exemplaires pour un montant de 1.578,72 € TTC.
- N°030/10** Réalisation d'un état des lieux de la signalétique d'interprétation et touristique du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec «Alliance Consultants» sise à Lunel pour un montant de 23.286,12 € TTC.
- N°031/10** Organisation des Rencontres Environnementales avec :
- l'Association Au fil des Arts sise à Prémian pour l'organisation et la gestion de la soirée ciné débat du 12 octobre 2010 pour un montant de 1.200 € TTC.
 - l'Association Matorral sise à Saint Privat pour l'animation du débat du 12 octobre pour un montant de 100 € TTC.
 - Pour l'organisation et l'animation de 8 ateliers dans 8 établissements scolaires du territoire la somme de 400 € TTC versée à chacune des associations suivantes : Aphyllante(La Caunette), Nature Passion (Vailhan), Matorral (Saint Privat), Maison Cévenole (Saint Gervais sur Mare), Cebenna (Olargues), ARE (Béziers), ARDEA Nature (Capestang).
 - Pour l'organisation et l'animation de balades et rencontres le 10/10/10 avec Racines Hérault (Lattes) et Maison Cévenole (Saint Gervais sur Mare) pour un montant de 180 € chacune.
 - Pour le prêt d'un outil pédagogique et l'animation pour la conférence débat du 9 octobre il sera versé la somme de 400 € à l'association Matorral sise à Saint-Privat.
 - Pour la location de matériel lors des journées Portes Ouvertes à Capestang, il sera versé la somme de 837,20 € TTC à Orsa Expo sis à Vendargues.
 - Pour la représentation du spectacle «Touche pas à ma planète», le 9 octobre 2010, il sera versé la somme de 1.190 € TTC au Théâtre d'Uzège, le Praticable.
- N°032/10** Animation de l'exposition « Paysages en jeu » le 16 octobre 2010 à Bédarieux :

US-PREFECTURE
REQU LE

11 JAN. 2011

RVIS COURRIER

- Pour l'organisation des conférences débats avec le Collectif pour la non violence sis à Bédarieux pour un montant de 250 € TTC
- Pour l'animation de la table ronde avec la Pépinière de la Grande Calinière sise à Marsillargues pour un montant de 350 € TTC
- Pour l'organisation et l'animation Pédagogique, il sera versé la somme de 400 € à la Société de Protection de la Nature Languedoc-Roussillon sise à Mérifons.

- N°033/10** Réalisation d'illustrations dans le cadre de publications environnementales à Mr christophe Sénégas sis à Albi pour un montant de 7345 € TTC.
- N°034/10** Création artistique «La chanson du Canal» par le Théâtre Ecole du Gard et de l'Hérault sis à Villevieille qui fournira un texte de 30 mns et encadrera la compagnie de théâtre La Source. Pour cette prestation, il sera versé la somme de 5.000 € TTC.
- N°035/10** Composition d'une œuvre musicale «La chanson du Canal» qui fournira les partitions d'une œuvre de 45 minutes par le compositeur Antoine Miannay sis à Béziers. Pour cette prestation, il sera versé la somme de 5.000 € TTC.
- N°036/10** Prestation pour la conception, fabrication de 30 visioguides et équipement de 4 sites. Marché attribué aux agences IPS Informatique et GMT Editions pour un montant de 69.983,94 € TTC suite à la commission technique d'ouverture des plis du 4 novembre 2010.
- N°037/10** Remboursements des frais de déplacements pour Mme Francart Marty et Mr Fleutiaux, membres du Comité de programmation du Groupe d'Action Locale Leader Itinérance lors du Séminaire Leader à Bruxelles du 29/11/10 au 1/12/10 sur présentation d'une demande de paiement accompagnée des justificatifs correspondants.
Les frais de séminaires de 400 €/personne seront à la charge du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- N°038/10** Réalisation d'un livret de sensibilisation sur les économies d'eau au jardin réalisé par l'Association Cébenna sise à olargues pour un montant de 6.000 €.
- N°39/10** Location de la salle communale de Dio et Valquières dans le cadre des Journées du Patrimoine pour un montant de 450 € TTC.
- N°40/10** Achat de chèques CADO Noël à la poste afin d'offrir une valeur de 150 € à chaque salarié du Pays. Pour cette prestation, il sera versé la somme de 4.350 € TTC pour les 29 salariés.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises récemment.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Puisserguier, le 03 janvier 2011.

Le Président
Francis BOUTES




SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

11 JAN. 2011

SERVICE COURRIER